

REGLEMENT DES SORTIES

DU SOPCC SKI PONT DE CHÉRUY/CHARVIEU/CHAVANOZ

Bonjour,

Nous vous souhaitons la bienvenue au SOPCC SKI et par ces quelques lignes, nous allons vous expliquer le fonctionnement du club :

Inscription aux sorties

Permanence : les mercredi soir de 18H30 à 20H00, à l'Espace Pontois de Pont de Chérury, au RDC (derrière la caserne des Pompiers)

Si toutefois vous ne pouvez pas vous rendre à notre permanence, vous pouvez vous inscrire par téléphone au Tel : 04 78 32 09 65 au jour et heures indiqués ci-dessus **et** sous-réserve de vous être inscrit(e) la première fois de la saison lors d'une permanence à l'Espace Pontois

(Respectez ce jour et ces horaires car ce numéro de téléphone est utilisé les autres jours de la semaine par d'autres associations)

Le jour de la sortie

L'heure de départ du car est précis, respectez-le : **06H30**

Parking : Espace Pontois à Pont de Chérury

Départ : devant l'auto-école Cerni à Pont de Chérury

Autre départ : Autoroute A43, Sortie 8 ou l'aire de l'Isle d'Abeau : 06H55

Prévenir en cas d'absence le jour de la sortie, toute absence non justifiée entraînera l'encaissement de la sortie

Possibilité de s'inscrire le jour même de la sortie, dans la limite des places disponibles dans le car

Vous devez, impérativement, vous faire connaître auprès de l'encadrant avant de monter dans le car

A l'arrivée à la station, à la descente du car,

NE PAS SE DISPERSER TANT QUE L'ENCADRANT NE VOUS AURA PAS REMIS VOTRE FORFAIT

Il vous sera annoncé le lieu, le nom du parking et l'heure de départ de la station

L'heure de départ de la station est déterminée par notre heure d'arrivée et par les temps de conduite du chauffeur, prévus par la législation

Si au cours de la journée, vous avez un problème (blessure ou autre), merci de prévenir l'encadrant au Tel : **06 66 71 03 92** le plus tôt possible

Soyez à l'heure le soir au départ du car, tout retard décale les temps d'attente du chauffeur, et nous oblige à rester stationnés plusieurs heures

Merci d'aider à décharger les soutes et **de respecter la propreté dans le car.**

Nous vous rappelons que la ceinture de sécurité est obligatoire dans les véhicules équipés.

Pour toute autre question, information ou suggestion, vous pouvez vous adresser à l'encadrant de la sortie ou au bureau le mercredi soir à partir de 18h30 à notre permanence.

Bon ski, soyez prudents et à très bientôt sur les pistes.

Le Président,



Fait à Pont de Chérury le 29/11/2019